

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le 06/11/2023

ID : 036-283600138-20231103-AG_71_2023-AR

S²LO

Arrêté n° AG-71-2023 fixant la liste des candidats admis, ou admis sous réserve, à concourir aux concours interne, externe et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, spécialité « Restauration » - session 2024.

Le Président du Centre de Gestion de l'Indre,

Vu le code général de la Fonction Publique,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoint techniques territoriaux,

Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 susvisé,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu le recensement des besoins effectué auprès des collectivités territoriales du département de l'Indre en 2023,

Vu la convention de co-organisation des concours et examens professionnels entre les Centres de Gestion de l'Interrégion Ile-de-France/Centre-Val de Loire dite « Convention IDF/CVL »,

Vu les demandes de conventionnement des Centres de Gestion du Cher, de l'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret,

Vu l'arrêté n° AG-27-2023 portant ouverture au titre de l'année 2024 des concours interne, externe et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, spécialité « Restauration »,

Vu l'arrêté n° AG-70-2023 portant formation du jury des concours interne, externe et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, spécialité « Restauration » - session 2024,

Considérant que certains candidats sont admis à concourir, sous réserve de fournir, jusqu'au jour de l'épreuve écrite d'admissibilité, les pièces justificatives exigées pour l'accès aux concours susvisés,

ARRÊTE :

Article 1 :

La liste des candidats autorisés, ou autorisés sous réserve, à concourir aux concours interne, externe et 3ème concours d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, spécialité « Restauration » - session 2024, est arrêtée selon le tableau joint en annexe.

Article 2 :

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet de l'Indre pour contrôle de légalité, ampliation sera publiée sur le site internet du Centre de Gestion de l'Indre.

Article 3 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication et de sa transmission.

Fait à Châteauroux, le 3 novembre 2023.

LE PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION

DE L'INDRE

Pour le Président et par délégation,

Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le 06/11/2023
ID : 036-283600138-20231103-AG_71_2023-AR

S²LOW



Danielle DUPRÉ-SÉGOT
Danielle DUPRÉ-SÉGOT
Vice-Présidente

Concours d'Adjoint technique principal de 2ème classe
Spécialité « Restauration »

Session 2024

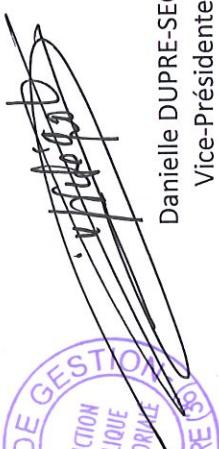
Liste des candidats inscrits admis ou admis sous réserve à concourir

<u>Libellé</u>	<u>N°</u>	<u>Prénom</u>	<u>Nom</u>	<u>Nom de naissance</u>	<u>Date de naissance</u>	<u>Etat dossier</u>
INTERNE	1	Joël	BERNET	BERNET	06/04/1982	
TROISIEME CONCOURS	2	Alain	BITAUDEAU	BITAUDEAU	13/06/1980	
TROISIEME CONCOURS	3	Stephane	CHERY	CHERY	21/04/1974	sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve
INTERNE	4	Isabelle	CRECHET	CRECHET	08/05/1979	
EXTERNE	6	Astrid	DALBY	DALBY	22/02/1991	
INTERNE	5	Astrid	DALBY	DALBY	22/02/1991	
TROISIEME CONCOURS	7	Robin	DELAHAYE	DELAHAYE	11/02/1993	sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve
TROISIEME CONCOURS	8	Romuald	HARDOUIN	HARDOUIN	03/05/1977	sous réserve d'avoir complété le dossier avant la première épreuve
EXTERNE	9	Norberthine	MAYANI IKOTO		17/05/1974	
INTERNE	10	Kevin	PILAST	PILAST	25/09/1986	

INTERNE	11	Guylène Marie	PRIGNAC	DERUSSY	14/08/1971
INTERNE	12	Dylan	ROUSSEAU	ROUSSEAU	27/09/1994
INTERNE	13	Luce	ROY	ROY	07/06/1989

LE PRÉSIDENT DU CENTRE DE GESTION DE L'INDRE,
Pour le Président et par délégation,




Danielle DUPRE-SEGOT
Vice-Présidente